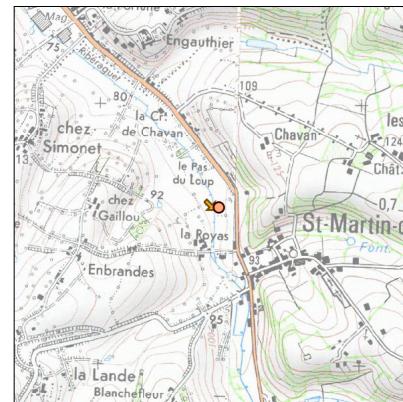


Système d'assainissement 2023

SAINT MARTIN DE RIBERAC (BOURG)

Réseau de type Séparatif



Station : SAINT MARTIN DE RIBERAC (BOURG)

Code Sandre	0524455V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT MARTIN DE RIBERAC
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juillet 2004
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	235 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	14,1 Kg/j
Charge nominale DCO	28,2 Kg/j
Charge nominale MES	16,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	35 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	492 540, 6 462 600 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Ribérac

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Saint-Martin-de-Ribérac depuis 2004

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau collecte les eaux résiduaires de 69 abonnés sur la commune de Saint Martin de Ribérac.

L'histogramme des volumes moyens mensuels reçus en tête de station (paragraphe 8) est régulier et montre un bon fonctionnement du réseau dans son ensemble. La augmentation des volumes entrants observés en fin d'année est à corrélérer aux précipitations exceptionnelles et aux inondations liées à cette météo. Ceci n'est pas représentatif du fonctionnement habituel du réseau de collecte.

Le poste de relevage possède un fonctionnement satisfaisant durant l'année 2023. Un entretien hebdomadaire est distribué sur cet ouvrage.

Station d'épuration

La mesure d'autosurveillance réalisée le 4 avril 2023 montre un bon fonctionnement de la station et un excellent rejet épuratoire.

Les tests effectués sur les formes azotées par l'exploitant et le SATESE indiquent un excellent fonctionnement de la station sur l'année.

La station a reçu en moyenne 37,5 m³/j en 2023, soit 107 % de la capacité hydraulique nominale de la station.

La Charge Brute de Pollution Organique (CBPO) calculée sur la DBO5 pour l'année 2023 est de 200 EH pour une capacité nominale de 235 EH.

Un envoi des casiers, en début de printemps 2023, afin de favoriser la pousse du roseau a été réalisé.

Les roseaux du premier étage ont connu un meilleur développement que les années précédentes, notamment grâce à la concentration de la charge hydraulique sur deux casiers, suite au bâchage du troisième.

Le développement des roseaux sur le second étage a été plus compliqué sur la seconde partie de l'année 2023.

Le cahier d'exploitation est dûment rempli.

Sous produits

Les refus de dégrillage sont quantifiés et évacués avec les ordures ménagères.

Les boues et les graisses sont stockées et minéralisées sur le premier étage de filtres plantés de roseaux.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	26,2 m3/j	75 %			26,2 m3/j	
DBO5	12,1 Kg/j	85 %	460 mg/l	98 %	0,3 Kg/j	11,1 mg/l
DCO	27,4 Kg/j	97 %	1 050 mg/l	93 %	1,9 Kg/j	72 mg/l
MES	11,3 Kg/j		430 mg/l	97 %	0,3 Kg/j	11,8 mg/l
NGL	3,2 Kg/j		120 mg/l	51 %	1,5 Kg/j	58 mg/l
NTK	3,2 Kg/j		120 mg/l	83 %	0,6 Kg/j	21 mg/l
PT	0,3 Kg/j		13,5 mg/l	44 %	0,2 Kg/j	7,6 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0524455V001>